



AVENANT N°2

REGLEMENT DE COLLECTE

AVENANT REGLEMENT DE COLLECTE

ARTICLE 2 : Les équipements de collecte et leur usage

* Les équipements de collecte autorisés sont :

- Les bacs fournis par les usagers,
- Les sacs fournis par les usagers.

Pour les habitants des 8 communes de l'ex Communauté de Communes du Bosc d'Eawy (Ardouval, Bellencombre, La Crique, Les Grandes Ventes, Mesnil-Follemprise, Pommeréval, Rosay et Saint-Hellier), les bacs distribués lors du passage à la redevance incitative doivent être restitués en cas de déménagement du territoire.

En cas de perte ou de vol, les administrés doivent porter plainte auprès de la gendarmerie afin de désactiver la puce mais aucun bac ne sera redonné en contrepartie.

Conditions des réparations de bacs :

Les réparations des bacs précédemment fournis par l'Ex Communauté de Communes Bosc d'Eawy, tel que le remplacement des embouts de couvercle ou de roues se fera jusqu'à épuisement du stock de pièces de rechange.

Tout dommage causé par l'équipe de collecte sur un bac appartenant à un usager ne sera pris en charge par la Communauté Bray-Eawy qu'à condition que ce dernier soit aux normes (EN 840) et qu'il n'ait pas plus de 6 ans (la preuve devra être apportée), au-delà de cette durée la dégradation sera considérée comme consécutive à une usure normale.

* Les points d'apport volontaire (PAV)

Ils sont aériens et sont dédiés aux déchets suivants :

- Le verre,
- Les emballages et le papier.



Contact : **02.32.97.45.65**
contact@brayeawy.fr
www.brayeawy.fr

Tout usager est tenu d'appliquer les consignes de tri et d'utiliser les PAV conformément à leur objet.

Dans le cas où un PAV serait plein, il n'est pas permis à l'utilisateur de laisser ses déchets triés à l'extérieur. Il doit les conserver ou les déposer dans un autre PAV.

Tout PAV plein peut être signalé auprès des services de la Communauté Bray-Eawy.

Fait à Neufchâtel-en-Bray, le 6 décembre 2023

Le Président
Nicolas BERTRAND



Contact : 02.32.97.45.65
contact@brayeawy.fr
www.brayeawy.fr

